

LA LETTRE DU

N° 259 — SEPTEMBRE 2006

CEPII **CENTRE
D'ETUDES PROSPECTIVES
ET D'INFORMATIONS
INTERNATIONALES**

LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE EN CHINE N'EST PAS POUR TOUT DE SUITE

Alors que les réserves de change de la Chine atteignent des niveaux record, celles de sa main d'œuvre seraient-elles en train de s'épuiser au risque de remettre en cause une croissance tirée par les exportations ? Plusieurs symptômes – pénuries locales de travailleurs, hausses de salaires – peuvent le laisser croire. En réalité, si la demande de travail est devenue plus forte ces dernières années, les réserves de main d'œuvre restent encore considérables. C'est seulement vers 2015, que l'évolution démographique favorisera un retournement de la situation du marché du travail.

■ Une offre de travail surabondante, un marché segmenté

Avec l'ouverture de la Chine, ce sont plus de 100 millions de travailleurs industriels (deux fois plus que dans le G7) qui se trouvent intégrés à l'économie mondiale. Jusqu'à récemment, la progression de la population active et le sous-emploi rural semblaient assurer au secteur moderne et exportateur chinois une réserve illimitée de main d'œuvre bon marché. Mais, depuis 2003, les pénuries de travailleurs apparues dans certaines provinces (Guangdong) ont conduit à s'interroger : le marché du travail en Chine atteindrait-il ce tournant à partir duquel les entreprises doivent augmenter les salaires pour recruter des travailleurs ? La réponse est difficile : comme plusieurs études récentes l'ont souligné, les statistiques disponibles sur l'emploi et les salaires entretiennent une très grande confusion¹. Les différentes administrations utilisent des concepts disparates, couvrent des champs qui se chevauchent mais laissent à l'écart des pans d'activité importants ; les séries temporelles manquent de cohérence et les données, celles sur les rémunérations en particulier, sont très lacunaires. Selon les sources administratives, les emplois en zones urbaines variaient de 157 millions à 256 millions en 2002, dans l'industrie urbaine de 39 millions à 57 millions.

Malgré ces difficultés, les analyses se rejoignent sur un premier constat : l'existence d'un excédent global de main d'œuvre. La croissance chinoise a été pauvre en emplois. De 1995 à 2002, le PIB a augmenté en moyenne de 8,5% par an, l'emploi de seulement 1%. Le phénomène est encore plus net dans l'industrie où la production a doublé alors que l'emploi stagnait. L'industrie manufacturière est en effet devenue un secteur très concurrentiel où l'amélioration de la productivité s'est imposée comme condition de survie des entreprises, y compris dans le secteur d'État aux effectifs pléthoriques. Des investissements considérables, l'adoption de nouvelles technologies et des licenciements massifs se sont traduits depuis la fin des années 1990 par des gains de productivité du travail très rapides qui ont engagé un rattrapage par rapport au niveau des pays développés². Face à l'augmentation du nombre des actifs (la population des 15-64 ans a augmenté de plus de 100 millions entre 1995 et 2005), la faiblesse de la demande de travail a créé une situation d'excédent *global* de main d'œuvre. En même temps, le marché du travail est resté très segmenté ; c'est là le second constat sur lequel les analyses se rejoignent. Elles soulignent que l'une des lignes de clivage les plus importantes est celle qui sépare le marché du travail des villes de celui des campagnes.

1. J. Bannister (2005), "Manufacturing employment in China", *Monthly Labour Review*, July, "Manufacturing earnings and compensation in China", *Monthly Labour Review*, August ; A.K. Ghose (2005), "Employment in China: recent trends and future challenges", *ILO Employment Strategy Papers 2005/14* ; Fang Cai et alii (2005), "China's Labor Market on Crossroad", *China and World Economy*, vol. 13, n° 1.

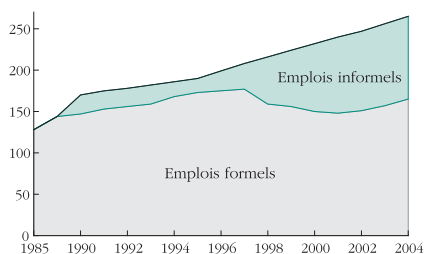
2. La productivité du travail en Chine est particulièrement difficile à analyser en raison de la déficience des données statistiques. Utilisant la méthode ICOP, R. Ren & H. Zheng estiment que la productivité du travail dans l'industrie manufacturière en Chine serait passée de 7% à 25% de celle des États-Unis entre 1995 et 2004 ; cf. R. Ren & H. Zheng (2006), "Chinese Manufacturing Performance from Multilateral Perspective: 1980-2004", Hitotsubashi University Research Unit for Statistical Analysis in Social Sciences, *Discussion Paper Series* n° 170, juin.

■ Précarité et chômage urbains

Depuis une dizaine d'années, le marché du travail urbain est caractérisé à la fois par un chômage de masse et la montée des emplois dans le secteur informel, et par une augmentation rapide des salaires dans le secteur organisé (formel). Selon les enquêtes, le taux de chômage urbain dépassait 11% en 2000³ alors que le taux officiel, qui prend seulement en compte les chômeurs indemnisés par le système de protection sociale, n'était, à cette date, que de 3% (et de 4,3% en 2004). Le secteur informel a acquis un rôle majeur dans la création d'emplois urbains. Le nombre d'emplois informels atteint 100 millions en 2004, estimé à partir des statistiques officielles par différence entre le chiffre de l'emploi total (établi sur la base des recensements de la population) et la somme des emplois déclarés par les entreprises répertoriées (entreprises d'État, collectives, privées et étrangères). Ces emplois informels représentent près de 40% des emplois urbains. Il s'agit des employés des entreprises non enregistrées, mais aussi des travailleurs "informels" des entreprises enregistrées (travailleurs "au noir" que sont souvent les migrants dans les entreprises urbaines) et des autres emplois précaires (vendeurs de rue, employés de maison, etc.). L'emploi "formel", qui concerne les travailleurs dûment répertoriés dans les entreprises enregistrées, a pour sa part décliné en niveau absolu depuis 1996⁴ (graphique 1). Le dernier recensement des activités économiques (2004) confirme le rôle important du secteur informel dans l'économie chinoise ces dernières années : en mettant en lumière une partie des activités informelles jusqu'ici non enregistrées, il a conduit à réévaluer le PIB de 17%.

Alors que le chômage et les emplois précaires indiquent un excès de l'offre de travail, les salaires ont augmenté rapidement dans le secteur urbain organisé : +9% en moyenne par an (en termes réels) entre 1995 et 2004. Cette progression peut être attribuée à la rapide modernisation technologique de l'industrie

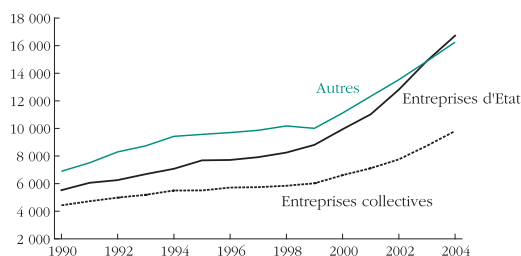
Graphique 1 – Emplois urbains : la montée du secteur informel (en millions)



Source : d'après le China Statistical Yearbook, 2005.

chinoise⁵ qui a exigé une amélioration de la qualification de la main d'œuvre. Dans l'industrie manufacturière, le nombre des entreprises d'État a pratiquement diminué de moitié et leurs effectifs ont chuté de 55 millions à 29 millions entre 1992 et 2002 ; le secteur d'État ainsi élargi a pu assurer à son personnel des rémunérations moyennes qui ont rattrapé celles du secteur privé et étranger (graphique 2).

Graphique 2 – Évolution des salaires dans les entreprises urbaines (salaires annuels en yuans 2004)



Source : China Statistical Yearbook, 2005.

Naturellement, les hausses de salaires observées valent pour le seul secteur organisé. Il n'existe pas de séries statistiques pour le secteur informel qui recouvre vraisemblablement une grande variété de situations. Mais, tant le niveau que l'évolution des rémunérations y sont certainement, en moyenne, beaucoup moins favorables que dans le secteur organisé.

■ La face cachée de l'emploi industriel

Si la majorité de la population chinoise (58%) vit encore en zones rurales, l'agriculture n'occupe plus que 60% de la population active des campagnes (300 millions sur 504 millions en 2005). Les activités non agricoles assurent aux paysans plus de la moitié de leurs revenus nets et les deux tiers de leurs revenus monétaires nets⁶. Dans un premier temps (jusqu'au milieu des années 1990), le développement d'activités non agricoles (industrie, transport, commerce) dans les bourgs et villages a permis aux paysans de quitter l'agriculture sans quitter la campagne. Mais, ces dernières années, ces entreprises rurales s'essoufflent ou sont intégrées dans des espaces péri-urbains ; de plus en plus de paysans trouvent dans l'émigration temporaire le moyen de pallier la faiblesse des revenus agricoles⁷. En 2005, il y avait 120 millions de ruraux travaillant hors de leurs lieux de résidence administrative (chiffre officiel), soit près du quart de la population active rurale. Les migrants représentent plus de

3. OECD (2005), *Economic survey, China* ;

He Ping (2006), "Developing Labour Market and Improving Social Security", www.cdrf.org.cn/2006cdf/report3_en.pdf.

4. Hu Angang (2004), "Economic Growth and Employment Growth in China (1978-2001)", *Asian Economic Papers*, Spring-Summer ; J. Bannister (2005), *op. cit.*

5. A.K. Ghose (2005), *op. cit.*

6. C. Aubert (2005), "Le devenir de l'économie paysanne en Chine", *Revue Tiers-Monde*, n° 183, juillet-septembre ; C. Aubert (2006) "Modernizing China's Agriculture, A survey report from Wenxian county, Henan province", 8th European Conference on Agriculture and Rural Development in China, 31 août - 2 septembre.

7. C. Aubert (2005), "Politiques agricoles chinoises : la porte étroite", in CEPII *L'économie mondiale 2006* ; C. Cindy Fan (2005), "Migration in China: A Review of Recent Findings and Policy Recommendations", Backgroundpaper prepared for the World Bank's input into the 11th Five-Year Plan, janvier.

20% de la population de Pékin, et plus de 25% de celles de Shanghai et de la province du Guangdong⁸.

Dans l'Est du pays, l'industrie manufacturière a connu un essor rapide, transformant les campagnes de certaines provinces (Jiangsu, Zhejiang) en espaces ruraux industrialisés, intégrés à l'économie des grands centres urbains et aux marchés internationaux. Les industries rurales employaient environ 60 millions de personnes en 2005, selon les statistiques officielles, mais beaucoup plus selon certaines estimations car de nombreuses entreprises situées hors du périmètre administratif des villes échappent aux recensements statistiques. Au début des années 2000, le nombre des travailleurs ruraux pourrait ainsi avoir dépassé 70 millions et représenté 60% de la totalité de l'emploi manufacturier⁹. Beaucoup des entreprises qui font travailler des migrants ruraux sont des firmes à capitaux étrangers produisant pour l'exportation.

Il n'y a pas de séries statistiques sur les salaires des ouvriers ruraux ni sur ceux des migrants. Mais les enquêtes indiquent qu'ils se situaient, au début des années 2000, à environ la moitié des salaires urbains (si l'on inclut dans ces derniers les avantages sociaux)¹⁰ et qu'ils avaient peu, voire pas, augmenté entre le milieu des années 1990 et 2002¹¹. Une récente enquête de la Banque populaire de Chine sur les ouvriers migrants dans le delta de la rivière des Perles et celui du Yangtsé indiquent que les deux tiers d'entre eux n'avaient pas de contrats de travail.

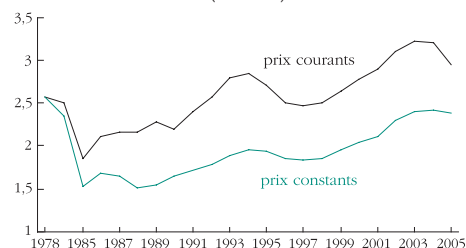
La compétitivité de la Chine sur les marchés mondiaux a reposé largement sur cette partie immergée de l'industrie chinoise, ignorée par les statistiques officielles, mais qui a bénéficié depuis dix ans de la réserve de main d'œuvre du secteur traditionnel (agricole). Comme le souligne Claude Aubert, l'économie paysanne a nourri l'économie capitaliste des zones côtières.

■ Un tournant vers 2015

Depuis 2003, les symptômes d'un changement dans la situation du marché du travail se multiplient : la croissance est devenue plus riche en emplois et les salaires ont augmenté, y compris ceux de la main d'œuvre non qualifiée. Les chiffres officiels (sous réserve de leurs limites) indiquent que, dans l'ensemble du secteur urbain organisé, la chute des emplois observée entre 1995 et 2002 a été enrayerée : les effectifs ont légèrement augmenté depuis 2003. Dans l'industrie (urbaine et

rurale), la croissance de l'activité s'est accompagnée d'une forte augmentation des emplois recensés (+13 millions soit +25% entre la fin 2001 et juin 2006), sans doute parce que le plus gros des sureffectifs a été éliminé au cours des années précédentes. Cette progression de la demande d'emplois dans le secteur organisé explique que les pressions à la hausse sur les salaires se soient intensifiées, surtout pour les travailleurs qualifiés qui ont toujours été en relative pénurie. Dans certaines des provinces côtières méridionales, les pénuries locales de main d'œuvre apparues depuis 2003 résultent aussi de l'amélioration du niveau de vie des paysans (grâce la hausse des prix agricoles en 2003) qui a découragé les migrations compte tenu des coûts élevés qui y sont associés (conditions de vie et d'hébergement). Ces pénuries ont donné lieu en 2005 à des hausses sensibles des rémunérations des travailleurs ruraux et des migrants. Différentes enquêtes indiquent que le salaire horaire des migrants est passé de 3 à 4 yuans entre 2001 et 2005 (ordre de grandeur) et qu'à cette progression s'est ajoutée, dans certains cas, une augmentation des avantages en nature (hébergement, cantine). En septembre 2006, cinq provinces¹² ont relevé les salaires minimaux. Ainsi, l'écart de revenus qui s'était considérablement élargi entre urbains et ruraux depuis le milieu des années 1990 s'est stabilisé en 2004 et légèrement réduit en 2005¹³ (graphique 3).

Graphique 3 – Ecart de revenu par tête entre les villes et les campagnes (villes=1)



Source : National Bureau of Statistics, Pékin.

Pour autant, cela n'implique pas que l'économie chinoise soit entrée dans une phase de hausse continue des salaires de l'ensemble des travailleurs. Il existe encore une importante réserve de main d'œuvre où peuvent puiser les secteurs modernes d'activité et notamment l'industrie manufacturière. L'agriculture chinoise connaît toujours un sous-emploi massif que l'on peut mesurer à l'écart qui existe entre la main d'œuvre employée actuellement dans l'agriculture

8. "Maligned and misunderstood: China's migrant labour", *China Economic Quarterly* 2005, Q3.

9. J. Bannister (2005) *op.cit.* ; He Ping (2006) *op. cit.*

10. Selon Judith Bannister, le salaire mensuel était en 2002 dans les entreprises industrielles rurales de 623 yuans, soit environ 3,4 yuans de l'heure (0,4 dollar), contre 7,9 yuans (0,95 dollar) dans les entreprises urbaines.

11. J. Bannister (2005) *op.cit.* ; He Ping (2006) *op. cit.*

12. Zhejiang, Shanghai, Gansu, Liaoning, Guangdong. Dans cette dernière province, les niveaux du salaire minimum ont été augmentés de 18% en moyenne ; ils sont compris entre 450 et 810 yuans par mois selon les localités (source : *South China Morning Post*, 5 septembre 2006).

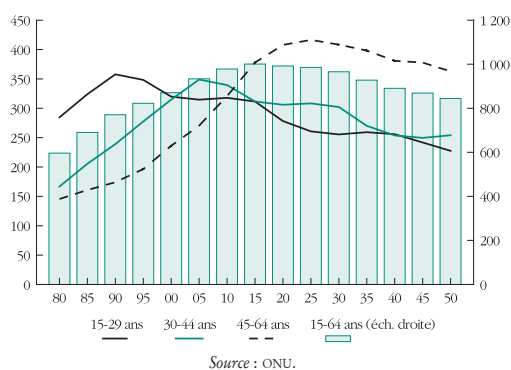
13. Certaines analyses soulignent que cette différence de revenus approchait en 2002 un seuil critique, proche de celui qui, en 1978, avait déclenché un changement radical de politique économique dans l'agriculture (décollectivisation et hausse des prix) ; cf. Cai Fang (2003), "Rural Urban Income Gap and Critical Point of Institutional Change", *Working Paper series* n° 37. La multiplication des révoltes paysannes conforte ce point de vue ; cf. C. Froissart (2005), "Travailleurs migrants : l'émergence de mouvements sociaux", *Perspectives chinoises*, n° 90, juillet-août.

(300 millions de personnes, incluant sans doute des paysans-ouvriers et migrants temporaires) et celle estimée suffisante pour assurer le niveau actuel de production à techniques inchangées (soit 150 millions). Il y aurait ainsi au moins 100 millions de personnes "en trop" dans l'agriculture. En dépit des mesures prises par les autorités pour améliorer le niveau de vie dans les campagnes (allègements fiscaux et extension du système de sécurité sociale), on voit mal comment les revenus des ruraux pourraient continuer de s'améliorer au point de tarir les flux migratoires.

Dans ces conditions, l'une des clés de l'évolution du marché du travail sera la politique des autorités à l'égard des migrations. Le système d'enregistrement administratif qui assigne chaque habitant à son lieu de résidence (hukou) a été progressivement assoupli au cours des vingt dernières années et les paysans ont reçu des autorisations de résidence dans les bourgs ruraux et dans les petites villes. Ce sont les autorités provinciales et municipales qui décident des conditions d'accès à un permis de résidence urbain. Certaines provinces ont aboli ces barrières institutionnelles aux migrations, mais les grandes villes et *a fortiori* les métropoles comme Pékin et Shanghai ont une politique sélective qui limite fortement l'"immigration" légale. Les migrants temporaires (légaux ou illégaux) font donc encore le plus souvent l'objet d'une ségrégation : certains emplois (entreprises d'État et services publics) leur sont fermés, ils occupent les tâches pénibles et mal payées que délaissent les citoyens (bâtiment) ; ils n'ont pas accès aux services sociaux et notamment aux établissements scolaires ou à la sécurité sociale. Cette ségrégation pèse sur le niveau de leurs rémunérations, mais protège celui des urbains. C'est la raison pour laquelle les autorités entendent continuer à contrôler l'exode, surtout vers les grandes métropoles où l'intégration des migrants aurait un coût élevé s'il fallait créer les infrastructures d'accueil (logements, écoles) et étendre aux nouveaux venus un système de prestations sociales jusqu'ici réservé aux citoyens. Il est donc probable que la ségrégation va être progressivement assouplie, mais continuera à peser sur les salaires des ouvriers ruraux et des migrants, après l'ajustement intervenu en 2003-2005.

Enfin, jusqu'en 2010, la population en âge de travailler (15-64 ans) va continuer à croître rapidement (+44 millions), ce qui devrait alimenter la pression migratoire, d'autant plus que les 15-29 ans, qui fournissent le gros des migrants, seront nombreux (graphique 4). Un tournant apparaîtra après 2015 quand les effectifs des 15-29 ans se réduiront (-33 millions entre 2010 et 2020). L'ensemble de la population active diminuera, ce qui, joint à son vieillissement, induira une pression à la hausse des rémunérations. Le contexte deviendra alors plus favorable à une libéralisation des migrations et à l'élimination du dualisme du marché du travail.

Graphique 4 – Population en âge de travailler, par tranche d'âge, 1980-2050 (en millions)



4

Pour l'heure, la poursuite d'une croissance forte pour résorber le chômage urbain et absorber le surplus de main d'œuvre agricole reste une nécessité. Le 11^{ème} plan quinquennal (2006-2010) affiche comme objectif la création de 45 millions d'emplois urbains et autant d'emplois non agricoles pour les ruraux ; cela représente deux fois plus de créations d'emplois que de 2000 à 2005. L'excédent de main d'œuvre continuera à peser sur l'évolution des rémunérations des travailleurs peu qualifiés et à favoriser une croissance tirée par la compétitivité des industries manufacturières intensives en travail. Ce mode de croissance, même s'il fait l'objet de débats en Chine¹⁴, ne sera sans doute pas remis en question à brève échéance.

Françoise Lemoine
francoise.lemoine@cepil.fr

14. Cf "Chine : le prix de la compétitivité", *La Lettre du CEPIL*, n° 254, mars 2006.

LA LETTRE DU CEPIL

© CEPIL, PARIS, 2006
REDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales,
9, rue Georges-Pitard
75015 Paris.
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
Agnès Bénassy-Quéré

REDACTION EN CHEF :
Agnès Chevallier

GRAPHIQUES :
Didier Boivin

REALISATION :
Laure Boivin

DIFFUSION :
La Documentation française.

ABONNEMENT (11 numéros)
France 48,50 € TTC
Europe 50,10 € TTC
DOM-TOM (HT, avion éco.)
49,10 € HT
Autres pays (HT, avion éco.)
50,10 € HT
Supl. avion rapide 0,89 €

Adresser votre commande à :
La Documentation française,
124, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01 40 15 70 00

Le CEPIL est sur le WEB
son adresse : www.cepil.fr

ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD
3^{ème} trimestre 2006
SEPTEMBRE 2006
Imp. ROBERT-PARIS
Imprimé en France.

Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du
CEPIL. Les opinions qui y sont
exprimées sont celles des auteurs.